



## REGLEMENT BASIQUE DE LA FINALE DEPARTEMENTALE DES JOUTES GASTRONOMIQUES

La Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Thème 2017 : " Les desserts à base de châtaigne "

### Préambule:

La Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche souhaitent donner, à compter de 2016, une dynamique nouvelle aux "Joutes Gastronomiques" des "Castagnades d'Ardèche" en mettant encore davantage en lumière le savoir-faire ancestral des personnes-amateurs concoctant des confitures et crèmes de châtaignes. En conséquence, une Finale Départementale des Joutes est organisée chaque année avec un thème différent choisi par la Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche et par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, le thème 2016 est le sucré.

### Organisation:

Seuls peuvent concourir les Lauréats de l'année gagnants des Joutes locales organisées lors des onze Castagnades. Le lauréat n'est pas obligé de reproduire la même recette sur la fête à laquelle il candidate et lors de la finale. Il peut choisir d'effectuer une autre préparation.

Les coordonnées des Lauréats sont conservées par la confrérie de la Châtaigne d'Ardèche.

La Finale 2017 se déroulera lors de la dernière journée des Castagnades.

Les préparatifs avant le passage au Jury sont identiques à ceux mis en œuvre lors des Joutes Gastronomiques locales.

### Jury:

Le jury est composé de douze personnes au maximum. Le Président de la Confrérie de la Châtaigne, ou un(e) confrère désignée par ses soins, présidera cette instance, il sera accompagné par quatre membres de la Confrérie. Chaque année, en partenariat, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et la Confrérie envisageront et inviteront les autres membres participant au Jury de la Finale Départementale des Joutes Gastronomiques. Le Jury de la Finale fonctionnera sur le même règlement régissant habituellement les Joutes. Après les délibérations au sein du Jury et les notes définitives, le Président de la Confrérie et le Président du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, annonceront conjointement les résultats en public, proclameront le nom du Lauréat de la Finale Départementale et remettront les récompenses offertes par le Parc ainsi que les diplômes offerts par la Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche.

